

Les Échos de Montlaux

bulletin d'informations municipales

AUTOMNE 2018
numéro 16

Ce modeste bulletin, réalisé par nos soins, n'a d'autre but que de créer un lien et de vous informer.
Rédaction : Camille Feller / Maquette : Françoise Borel-Pinatel / Novembre 2018



28/29 juillet : la Fête du Village.



1^{er} novembre : les premiers flocons...

Le mot du Maire

Le trimestre a été riche en moments conviviaux très réussis qui ont permis de nous réunir et faire rayonner notre commune. Merci à tous les bénévoles pour le temps et l'énergie qui permettent de telles réussites.

Nous avons eu la visite de Madame la Députée et Monsieur le Sénateur lors de l'apéritif de la Fête du Village, l'occasion de faire remonter en direct les problèmes, en particulier concernant les réseaux (eau, téléphone, internet). Nous avons enfin eu les résultats définitifs du recensement. Après un contrôle sur le terrain effectué par l'Insee, nous avons officiellement en février 2018 : 194 habitants principaux, 75 résidences secondaires et 160 logements au total. Mais le combat pour que ce chiffre s'applique au plus vite n'est pas terminé car légalement ce chiffre ne devrait s'appliquer qu'en 2021. Après quatre ans de recours, c'est encore 35 % des habitants qu'il nous manque et les financements correspondants. La période a été aussi chargée. Nous avons consulté quatre architectes pour le projet de construction d'un bistrot-logement-mairie et d'autres pour celui du Vieux-Montlaux. Nous avons maintenant passé les marchés de maîtrise d'œuvre. Concernant le Vieux-Montlaux, les travaux d'extrême urgence sur l'église vont être menés avant l'hiver.

Pour vous tenir informés des différents dossiers en cours de façon détaillée, des choix qui s'ouvrent à nous et de nos obligations, je vous invite à une réunion publique le samedi 17 novembre à 18 h.

Camille Feller

Le secrétariat de la mairie est ouvert au public le lundi, jeudi et vendredi de 9 h à 12 h.

La permanence du maire a lieu le premier samedi du mois de 10 h à 12 h.

Tél : 04 92 77 09 85 - Courriel : mairie.montlaux@orange.fr

Agenda

■ mercredi 7 novembre - 16 h 30

Atelier Cirque animé par un Brin de différence

■ samedi 10 novembre - 19 h

« Lettres de Madeleine - 1911-1918 »

Projection, musiques et lectures par nos amis de Mallefougasse / Participation : 5 €

■ dimanche 11 novembre - 11 h

Commemoration du 11 novembre 1918

■ samedi 17 novembre - 18 h

Réunion publique animée par la mairie

■ dimanche 25 novembre - 16 h

« Lupino » spectacle de contes par BAM pour adultes et enfants / Participation : 6 €

■ samedi 1^{er} décembre - 15 h

Loto de la Sainte-Barbe organisé par le Comité des Fêtes

■ dimanche 9 décembre

« Noël au village » organisé par le CCAS
Repas des aînés / 15 h 30 : animation avant le passage du Père Noël, goûter à partager ensemble (apportez une douceur...).

■ vendredi 14 décembre - 19 h

« Bougresses ! » par le Théâtre du Maquis
Participation : 5 €

Faisons vivre notre commune

■ Camion épicerie de Thierry
changement de jour

lundi, 14 h, devant l'église
commande possible : 06 46 70 10 50



■ Camion pizza de Julien
la tournée continue en hiver

mercredi soir, place du village
commande possible : 06 87 12 97 29



Tribune libre

■ Alerte pour les compteurs Linky

Vous êtes probablement averti-e-s qu'Enedis (ex. ERDF, filiale 100 % d'EDF) prévoit d'installer très prochainement des compteurs électriques connectés dits « intelligents » Linky qui rayonneront par CPL (courants porteurs en ligne) avec injections de radiofréquences dans toute l'installation électrique des maisons, transformant chaque appareil et tous les câbles électriques en véritables antennes-relais toxiques. De multiples raisons pour refuser Linky :

- Mise en danger de la santé des habitants : Linky diffusera 24 h/24 dans tous les logements des fréquences CPL, les informations captées seront transmises par micro-ondes, le nombre d'antennes sera démultiplié. Ces ondes sont classées « potentiellement cancérigènes » par l'Organisation mondiale de la santé.
- Mise en cause des libertés publiques : Linky capte d'innombrables informations sur notre vie privée, utilisation de nos objets, présence ou non au logis et donne ainsi libre cours aux risques de piratage à grande échelle tout en permettant de couper le courant à distance ou de commander les objets connectés.
- Désastre écologique : il est injustifiable de se débarrasser de 35 millions de compteurs en parfait état de marche d'une durée de vie de soixante ans environ.
- Obsolescence à court terme : dix ans environ.
- Coût estimé entre 5 et 8 milliards d'euros.
- Factures d'électricité plus élevées.
- Perte des emplois durables des releveurs.
- Incendies, pannes, problèmes d'assurance...

Vous pouvez vous renseigner sur de nombreux sites créés par des résistants à ce projet dont : <http://www.refuslinky04000.fr>

Le collectif Stop-Compteurs-Communicants

Lure regroupe onze villages dont Montlaux. Il propose une brochure regroupant des informations, les lois qui confirment le droit de refuser ce compteur ainsi que les actions à faire.

Le premier geste à faire est d'envoyer une lettre recommandée de refus à Enedis dont le collectif met à disposition sur demande le modèle et le mode d'emploi. Si votre compteur est à l'extérieur, vous devrez le barricader car, malgré la lettre de refus, Enedis force les installations ce dont elle n'a pas le droit. Si vous le souhaitez, le collectif vous mettra en contact avec des artisans prêts à faire ce travail ou vous transmettra différents modèles de barricadage.

Des pétitions électroniques circulent également. Elles sont transmises aux maires de chaque commune pour qu'ils sachent combien d'habitants refusent le compteur. Les maires ont besoin d'être soutenus car les compteurs leur appartiennent et ils peuvent les refuser, mais à ce jour, les délibérations sont attaquées devant le Tribunal administratif.

Contacts : 04 92 75 81 83 (Sylvie et Évelyne)
Stopcompteurscommunicantslure@netcourrier.com

Informations municipales

Conseils municipaux : 20 août et 10 octobre 2018

DÉLIBÉRATIONS

■ **Acceptation des dons et legs** en particulier ceux reçus à l'occasion des obsèques de Violette Raffi-Mottier. Merci pour votre générosité.

■ **Projet bistrot-logement-mairie**

Subventions déjà obtenues :

- projet global : 210 000 € (État)
- logement : 9 800 € (DDT/État), 10 400 € (Département) et 20 000 € (Com-Com)
- bistrot : 40 000 € (ComCom).

Nous poursuivons les recherches de financements et travaillons sur le permis de construire.

■ **Appel d'offres** concernant les architectes pour la construction des bâtiments bistrot-logement-mairie. À l'issue de la procédure, le choix s'est porté sur Pierre Bonneville et Éric Daguillon.

■ **Adoption des rapports annuels**

obligatoires sur les services d'eau potable et d'assainissement collectif. (consultables sur www.services.eaufrance.fr)

Le Conseil des maires a décidé de repousser les transferts des compétences eau et assainissement à la comcom après 2020. Les analyses très poussées faites sur l'eau de notre source sont très bonnes et consultables en mairie.

■ **Échange de terrains** pour l'entretien d'un caniveau évacuant les eaux pluviales en particulier celle du parking de la salle Culture et Loisirs, d'une parcelle de moins de 70 m² avec les époux Maréchal.

■ **Refus du transfert** de la compétence optionnelle logement social à la Com-Com. Si une majorité de communes est favorable à ce transfert, il aura quand même lieu comme a eu lieu celui de la voirie d'intérêt communautaire.

■ **Sauvegarde du Vieux-Montlaux** : le site est en péril et pose d'importants problèmes de sécurité. Il convient de faire une étude complète du site afin de dresser un état des lieux architectural et paysager et d'établir la liste des mesures à prendre et un programme de travaux à court, moyen et long terme. Pour cette année, nous ferons des travaux d'urgence pour la mise hors péril de l'église en ruines. Le coût total prévisionnel est évalué à 60 000 €. Nous avons déjà obtenu 20 000 € de la Région et nous sollicitons 20 000 € de l'Europe.

Nous continuons les démarches pour devenir seul propriétaire de l'ancien village, par le moyen d'échange de terrains (2 hectares 600).

■ **Justice** : choix de l'avocat habituel. Nous avons reçu, quatre factures de la commune de Cruis pour des frais périscolaires 2017 (environ 5 000 €) pour six enfants scolarisés. Pour faire annuler ces factures, il a fallu saisir le Tribunal administratif. Les affaires précédentes concernant les factures pour 2015 ne sont pas encore jugées. Nous avons demandé au Tribunal la jonction des affaires. Rappelons que nous participons chaque année au frais de scolarité et à la coopérative scolaire pour un montant d'environ 1 000 € par enfant.



Le transformateur fait peau neuve grâce à l'œuvre collective réalisée par les enfants lors des ateliers créatifs sous la houlette de Mado et Colette.

Bienvenue à ...



■ Nous avons la joie de compter deux petites Moularaines nées cet automne : Cécile est venue ensoleiller le foyer de Marie et Sylvain Eyraud et Poéti est l'heureuse petite sœur de Manea, venue agrandir la famille de Sarah Badouin et Kévin Azouz, locataires de la commune depuis quelques mois. Félicitations aux parents. Notre secrétaire Ghislaine est grand-mère pour la sixième fois !

Convivialité et rencontres étaient au rendez-vous ces derniers mois

- L'école intercommunale de musique avait choisi Montlaux pour sa première audition des classes d'orchestre, l'occasion de remettre les diplômes aux élèves, d'accueillir Brigitte Raynaud vice-présidente du Conseil départemental.
- La mARTmite nomade est venue cinq fois depuis le début de l'année, proposant des activités conviviales, souvent créatives, gratuites et ouvertes à tous.
- Bienvenue à Montlaux nous a proposé, en juillet, une soirée très réussie de musique brésilienne avec Fafa Carioca.
- La Fête du Village : beau moment de partage entre Moularains et bien au-delà, la convivialité était au rendez-vous. Pour un coup d'essai, ce fut un coup de maître pour le Comité des Fêtes en grande partie renouvelé. Merci à l'équipe de bénévoles qui a préparé l'organisation des différents stands. Le concert de l'Écho forcalquieren a ouvert la soirée du samedi, mais bien sûr à Montlaux, c'est la danse qui prime et la piste fut pleine, jusqu'à tard dans la nuit, toutes générations confondues.
- Le vide-greniers s'est déroulé au mieux grâce à une organisation rodée de Bienvenue à Montlaux. Les nombreux exposants et chineurs montrent que ce rendez-vous est devenu incontournable. L'animation a été assurée par les jeunes élèves du stage d'expression corporelle qui se déroulait au Hameau des Boyers, encadrés par la Compagnie du Passeur.
- Un spectacle alliant musique classique (« Chaconne » de Bach au violon) et lecture d'extraits de livre à l'église le 8 septembre a enchanté les spectateurs. Proposé par Bienvenue à Montlaux. Les spectateurs ont découvert avec ravissement l'intérieur de notre église Saint-Jacques.
- Journées du Patrimoine 2018 : sur le thème de l'art du partage, elles se sont déroulées pour la troisième édition à Montlaux. Un nombreux public est venu découvrir les expositions préparées par la commission Patrimoine, grâce aux nombreux objets et documents prêtés par les habitants et la commune de Forcalquier. Il s'agissait de mettre en scène la vie à Montlaux en 1910, et d'évoquer le vécu des Moularains pendant la Grande Guerre. Une autre partie était consacrée aux œuvres et réalisations prêtées par les Moularains, l'occasion de découvrir de nombreux talents. La veillée fut un moment de partage avec des Moularains venus de différents pays d'Europe pour évoquer la mémoire de la Grande Guerre. Les conférences ont porté sur nos connaissances actuelles sur le Vieux-Montlaux et la commune et ses habitants de 1910 à 1918.
- 4 000 km à vélo à bras : une soirée forte en émotion, grâce au film et au témoignage de Patrick Guernier, Moularain depuis un an et qui, atteint de la poliomyélite, a fait l'exploit de faire le tour de France pour lutter contre les préjugés dont sont victimes les personnes en situation de handicap. 500 € ont été versés à l'association l'Adapei pour les familles de handicapés mentaux grâce à votre générosité lors de l'opération Brioche. Merci à nos bénévoles.

À SAVOIR...

Urbanisme (rappel)

Toute construction d'une emprise au sol de plus de 5 m² est soumise à autorisation, quel que soit le matériau de construction.

Eau

Veillez nettoyer les abords de votre compteur s'ils sont situés dans votre propriété.

Les anciens compteurs sont en train d'être changés pour des compteurs plus fiables.

Le schéma directeur de l'eau est terminé, nous allons devoir programmer des travaux pour 2019.

Poste de tri sélectif

La Com-Com, voulant supprimer un des lieux de tri au prétexte de quota en fonction du nombre d'habitants, nous avons préféré supprimer le poste de tri situé route de Sigonce, pratique mais qui servait trop souvent de dépôt sauvage et enlaidissait l'entrée du village.

Coupures de courant

Nous déplorons comme vous les pannes des groupes électrogènes qui alimentent le village. Les travaux effectués par Enedis sont les changements de poteau bois et d'isolateur.

Révision des listes électorales

Il y a du changement avec la mise en place d'un répertoire national unique, pour éviter les doubles inscriptions. Inscriptions avant le 31/12/2018 pour les Européennes.

Réseaux internet, téléphonie et fibre

Le changement d'antennes début octobre est opérationnel mais le réseau est à saturation, nous aurons donc encore que peu de débit. Le PNR installé au village sera effectif en 2020 et ne concernera que peu d'habitants. La solution rapide et souvent efficace semble être la parabole et le satellite, pour laquelle il y a des aides, mais les satellites sont à saturation, il y en aura de nouveaux en fin d'année. Le Plan mobile du gouvernement prévoit d'augmenter le nombre d'antennes et d'obliger les opérateurs à partager les antennes entre les quatre opérateurs. Les premiers dédommagements sont arrivés pour les clients d'Orange ils sont de 80 € !



28/29 juillet : la Fête du Village.



26 août : défilé au vide-greniers.



6 septembre : concert à l'église Saint-Jacques.

Chronique historique : cela s'est passé à Montlaux

Avec l'arrivée des beaux jours les travaux des champs reprennent leurs droits, Marie-Claude Moullet raconte...



Fenaillon ne 1950 avec Claude et Germain Durand.



Bernard Imbert et son andaineuse.



Abel Bressand et sa moissonneuse.



Démonstration de lieuse des années 60 avec Jacky Fauque et Nicolas Mezzasalma.



Récolte odorante du lavandin.

Si le printemps particulièrement humide cette année a rendu la nature magnifiquement verte, il a aussi considérablement contrarié les coupes des foins. Il a donc fallu faire avec les aléas du temps mais aussi ceux des machines qui, à force de sollicitations, vous laissent en rade au moment crucial. Couper, faner, andainer, emballer, entre toutes ces étapes, il faut environ cinq jours et jongler entre les gouttes. Et puis, la nature étant ce qu'elle est, tout finit par rentrer dans l'ordre, ce n'est qu'une question de patience !

Le temps des moissons

De nos jours pour un conducteur de machine, la moissonneuse coupe les blés, sépare les grains, andaine la paille et verse les grains dans la trémie. C'est rapide, efficace, avec un peu de chance, la cabine est équipée de la climatisation et de la radio. Il n'en demeure pas moins que ces travaux restent très pénibles car les chaussures se lacent au lever du jour et se délaçant à la tombée de la nuit.

Il n'est pourtant pas si loin le temps des lieuses et des batteuses, tous les voisins se mobilisaient à tour de rôle dans chaque campagne. Quelle entraide ! Quelle solidarité ! Le travail était dur et pénible, les gerbes ramassées à la fourche et chargées sur des charrettes à chevaux puis ensuite sur des remorques et envoyées dans la batteuse, tout cela dans la chaleur, la poussière, la sueur et le bruit. Il fallait après ensacher les grains et charger les sacs. Tous ces travaux exténuants n'empêchaient pas la bonne humeur car généralement, tout se terminait par un repas champêtre, arrosé de vin rouge fabrication maison (la bonne piquette d'antan). Il fallait quelquefois se tenir à la table pour

pouvoir l'avalier. Après quelques tapes dans le dos pour sceller les amitiés au milieu des rires et des chansons dans une grande convivialité, l'été était fini et on pouvait passer à autre chose.

Aujourd'hui, on retrouve à la Foire d'Ongles avec la famille Bardouin et dernièrement à Fontaine-Neuve chez la famille Aribert des démonstrations de ces traditions anciennes avec du matériel de collection soigneusement entretenu, sous l'œil amusé des touristes ou des néophytes qui sont certainement bien loin d'imaginer toute la peine et la sueur versées jadis.

Arrive ensuite la récolte du lavandin, période où la terre exhale toutes ses odeurs et ses couleurs. Si certains utilisent encore la coupeuse qui lie les gerbes, il faut ensuite les accamper (mettre les gerbes sur les raies de lavandin coupé pour les regrouper et les sécher), puis les charger dans une remorque spéciale et direction la distillerie, et tout ceci à la force des bras ! D'autres se sont modernisés et c'est l'ensileuse qui coupe les tiges et les fleurs qui sont versées dans une benne et distillées fraîches. Cette méthode est plus rapide et moins fatigante et pourtant là aussi, tous les bras sont utilisés, de la fougue des plus jeunes à la sagesse des cheveux blancs, en passant par l'organisation pensante de la moyenne génération. Quant aux femmes, elles sont aux fourneaux pour nourrir les travailleurs.

Ainsi se passe l'été à Montlaux et lorsque le soleil déclinera ses jours de plus en plus tôt, il faudra penser aux labours et aux semences pour l'année à venir.



Rejoignez-nous sur la page Facebook « mairie de Montlaux »
que nous alimentons régulièrement : informations, retour en images...